

Date et envoi de la convocation : 30 août 2024

Présents : DUPUIT Guy, CLERC Hervé, MUZY Josiane, MONIER Joël, COLIN Christelle, PONTUS Jacques, CHAMBOUVET Philippe, ROUDEIX Hélène, ROBIN Nathalie, BOULLY Stéphanie, COEURET Christelle, MARIN Alain, VALÉRIE Pierre, VOLATIER Leslie, DESMARIS Thierry, GUILLERMIN Cécile et BERTILLOT Gisèle.

Excusés : BOZONNET Éric (donne pouvoir à PONTUS Jacques),
BUISSON Nicolas.

M. le Maire ouvre la séance de ce cinquième Conseil Municipal de cette année 2024, après cette pause estivale. Il procède à l'appel et vérifie le quorum. Le quorum est atteint, le Conseil Municipal passe à l'examen de l'ordre du jour.

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

L'assemblée délibérante désigne, à l'unanimité, Christelle COLIN, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

////////////////////

2. Approbation du Procès-Verbal de la séance du lundi 03 juin 2024

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques sur le Procès-Verbal (PV) de réunion du lundi 04 juin 2024, qui leur a été préalablement transmis.

Aucune observation n'étant effectuée, le PV du lundi 03 juin 2024 est approuvé, à l'unanimité, des membres présents (1 abstention : Thierry DESMARIS).

////////////////////

3. Salle des fêtes – Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD) (rapporteur : Guy DUPUIT)

Il est proposé à l'assemblée délibérante, d'approuver l'Avant-Projet Définitif (APD) de rénovation de la salle des fêtes, qui fixera le coût prévisionnel des travaux et la rémunération définitive du maître d'œuvre.

M. le Maire projette et présente le plan prévu des travaux validé par le groupe de travail, après des modifications effectuées au cours de réunions ayant eu lieu cet été.

S'agissant de la rémunération du maître d'œuvre, pour rappel, le forfait de rémunération pour les missions APS (Avant-Projet Sommaire) à AOR (Assistance aux Opérations de Réception) était fixé à prix forfaitaire provisoire.

Conformément à l'article 10.4 du CCAP, le montant des travaux n'ayant pas évolué, le montant des honoraires reste donc inchangé. Le montant total des honoraires du marché est donc arrêté à 108 290,00 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, :

- d'approuver l'Avant-Projet Définitif (APD) des travaux de rénovation de la salle des fêtes tel que présenté,
- de fixer le coût prévisionnel définitif des travaux à 1 160 000,00 € HT, montant qui servira de base au calcul de la rémunération définitive du maître d'œuvre (l'estimation prévisionnelle définitive des travaux étant inchangée par rapport au montant provisoire, la rémunération du maître d'œuvre reste donc inchangée, soit un montant de 108 290,00 € HT).

Abstentions : 2 (Leslie VOLATIER et Thierry DESMARIS)
 Pour : 16
 Contre : 0

////////////////////

4. Salle des fêtes – Sollicitation de subventions (rapporteur : Guy DUPUIT)

Le Conseil Municipal a lancé une opération de rénovation de la salle des fêtes. Le coût de l'opération est estimé à 1 160 000,00 € suivant l'APD pour un démarrage des travaux au premier trimestre 2025. Cette opération peut donner lieu à des subventions.

Il sera proposé au Conseil Municipal d'engager le programme de rénovation de la salle des fêtes et de solliciter les financeurs concernés, selon le plan prévisionnel suivant.
 Pour mémoire, le dossier de demande d'aide au Département a été déposé au 13 juin (date limite du 15 juin 2024).

Plan de Financement prévisionnel - Commune de MEZERIAT - Rénovation de la salle des fêtes						
DEPENSES		RECETTES				
Types de dépenses	Montants HT	Financeurs	Eligibilité	Plafond	Montant max de subvention	Taux global Montant subvention / Montant total projet
Travaux de rénovation classiques	857 000,00 €	DETR	Construction, rénovation et urbanisme Taux variable de 20 à 40% avec possibilité de bonification + Frais annexes	Taux de 20% à 40% dans la limite de 200 000€	194 439,26 €	14,11%
Frais annexes éligibles	115 196,31 €	CD 01 - Investissements structurants	Aménagement extérieur, travaux de construction, de rénovation (dont démolition et études) Taux variable selon montant du projet	Projet < 400 000 € De 10 000 € à 100 000 € HT (30%) Puis de 100 001 € à 399 999 € HT (15%) Projet > 400 000€ (15%) dans la limite de 150 000€	145 829,45 €	10,58%
Travaux de rénovation énergétique	303 000,00 €	Région	Contrat Région Taux de subvention 40 % maxi + Frais annexes	Dépenses maximum de 500 000 € et plafond subvention 200 000€		
Frais annexes éligibles	40 728,69 €	CD 01 transition écologique	Travaux de réhabilitation thermique, économies d'énergie, utilisation d'énergies renouvelables	20 % dans la limite de 300 000 €	68 745,74 €	4,99%
Frais annexes non éligibles	62 300,00 €	Fonds vert	Travaux de rénovations thermiques et énergétiques des bâtiments publics Le taux d'aide est variable en fonction de la nature des travaux	Respect du plafond 80 % d'aide publique	68 745,74 €	4,99%
TOTAL HT	1 378 225,00 €	Sous-total subventions publiques			477 760,18 €	34,66%
		Autofinancement			900 464,82 €	65,34%
		TOTAL			1 378 225,00 €	100,00%

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- d'adopter l'opération de rénovation de la salle des fêtes, son plan de financement prévisionnel et ses modalités de financement,
- d'autoriser M. le Maire à effectuer des demandes de subventions,
- de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- d'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Abstentions : 2 (Leslie VOLATIER et Thierry DESMARIS)
 Pour : 16
 Contre : 0

////////////////////

5. Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SleA) – Modifications des statuts (rapporteur : Guy DUPUIT)

Le Comité du SIEA a délibéré le 26 juin 2024, afin d'ajouter dans ses statuts, la possibilité de réaliser des prestations de services pour le compte des communes membres, notamment l'élaboration du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges Électriques (SDIRE).

Le SDIRVE est un dispositif ayant pour objectif d'assurer un maillage complet aux besoins de recharge des usagers de véhicules électriques et adaptés à chaque commune.

Cette modification statutaire doit à présent être approuvée par les communes membres du Syndicat.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la modification statutaire prévoyant la possibilité de réaliser des prestations de services pour le compte des communes membres, notamment l'élaboration du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges Électriques (SDIRE).

Abstention :	0
Pour :	18
Contre :	0

////////////////////

6. Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SleA) – Validation du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges Électriques (rapporteur : Guy DUPUIT)

Un Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques (SDIRVE) doit être élaboré par les communes, compétentes en la matière. La Commune de Mézériat décide de confier cette prestation

Pour remplir cette mission, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- rapporter la délégation consentie au Maire portant sur l'élaboration, la passation et l'attribution des marchés publics,
- confier, sous forme de prestations de services, au SleA, l'élaboration du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules(SDIRVE) au prix de 45,00 € HT,
- d'approuver le projet de convention à intervenir avec le SleA,
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention de prestations.

Abstention :	0
Pour :	18
Contre :	0

////////////////////

7. Budget communal 2024 – Décision Modificative n° 2 (rapporteur : Hervé CLERC)

Il convient de prévoir des virements de crédits et d'adopter la décision modificative au budget communal exercice 2024 pour les opérations suivantes :

- la pose de mains-courantes au stade de football,
- l'ajout de crédits supplémentaires pour régulariser les opérations d'aménagement des jardins familiaux et la pose de panneaux photovoltaïques à la maison des associations,
- des travaux à la nouvelle maison des associations (porte nouveau local du Sou).

■ Section Investissement

Dépenses	Montant (€)	Dépenses	Montant (€)
Mains-courantes stade football (opération n° 391)	+ 7 000,00	Salle des fêtes (opération n° 413)	-10 180,00
Aménagement aire de camping-cars (opération n° 440)	+ 1000,00		
Aménagement nouvelle maison des associations (opération n° 444)	+ 2000,00		
Panneaux photovoltaïques maison médicale (opération n° 454)	+ 180,00		
Total	10 180,00	Total	-10 180,00

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la Décision Modificative n° 2 du budget communal 2024.

Abstention :	1 (Leslie VOLATIER)
Pour :	17
Contre :	0

////////////////////

8. OPAH-RU – Attribution de subventions (rapporteur : Guy DUPUIT)

Par délibération n° 2022-025A en date du 19 septembre 2022, la Commune de Mézériat a conventionné avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), le Département de l'Ain, la CCV et les communes concernées par « Petites Villes de demain », dans le cadre du dispositif d'OPAH-RU (Opération Programmée de l'Habitat – Rénovation urbaine).

Pour répondre aux objectifs de transition énergétique et d'amélioration de l'habitat, la Commune s'est engagée à apporter un soutien financier aux particuliers qui rénovent leur logement.

A ce jour, deux nouveaux dossiers ont été validés par le Comité Technique :

Bénéficiaire	Nature des travaux	Coût des travaux (€)	Montant maximum de subvention accordée (€)
Mme MIÈGE Suzanne 95 route de Montleyssard 01660 MÉZÉRIAT	Douche adaptée Volets roulants motorisés	4 394,50	220,00
Mme et M. LYMANI Amar 37 lotissement les Carronnières 01660 MÉZÉRIAT	Création d'une salle d'eau au rez-de-chaussée Volets roulants motorisés	13 447,03	479,00

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions pour les dossiers cités ci-dessus et en fixe le montant maximum (qui pourra être minoré en fonction du coût réel des travaux).

Abstention :	0
Pour :	18
Contre :	0

////////////////////

9. Décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (rapporteur : Guy DUPUIT)

M. le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Date de signature	Acte	Prestataire	Objet	Montant € HT
05/06/2024	marché	PLG	Achat d'un aspirateur au groupe scolaire côté maternelle	121,44
05/06/2024	marché	BATIMEX	Diagnostic de performance énergétique tertiaire du bureau de poste	120,00
05/06/2024	marché	BATIMEX	Diagnostic de performance énergétique tertiaire de l'appartement au-dessus du bureau de la Poste	150,00
05/06/2024	marché	SIGNAUX GIROD	Achat de panneaux pour la signalétique	9,02
07/06/2024	marché	B.71 PRINT	Impression des bulletins municipaux	1 862,75
11/06/2024	demande de subvention		Sollicitation de subventions auprès du Département de l'Ain pour la rénovation de la salle des fêtes	
18/06/2024	marché	BRESSE ENERGIES	Achat et installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la maison médicale	3 468,05
05/07/2024	marché	MICHAUD	Remplacement d'une pièce pour la chaudière de la maison des associations suite à l'entretien annuel	94,30
09/07/2024	marché	B.71 PRINT	Edition de 1 500 flyers pour la Vogue	149,74
09/07/2024	marché	EUREKAMICRO	Refonte partielle du site de la Commune de Mézériat	550,00
11/07/2024	mise à disposition	France JUDO	Convention de mise à disposition de certaines parties de la maison des associations (dojo)	
11/07/2024	marché	FABREGUE	Reliure de deux tables décennales des registres d'état civil (2003-2012 et 2013-2022)	612,00
18/07/2024	marché	MAJUSCULE / CYRANO	Achat d'un meuble à caisse pour l'école maternelle	212,50
18/07/2024	marché	BRUNEAU	Achat de tables et de chaises pour l'école élémentaire	2 227,30
18/07/2024	marché	MANUTAN	Achat de matériels pour création d'un planning pour l'école élémentaire	270,00
29/07/2024	marché	GLASS CONSTRUCTION	Achat d'une porte acier à la nouvelle maison des associations	1 600,00
29/07/2024	marché	ORANGE BUSINESS	Achat de deux téléphones sans fil pour le bureau du maire et le bureau d'adjoint	292,37
31/07/2024	marché	GLASS CONSTRUCTION	Dépose de 22 poteaux (main courante) avec évacuation des déchets au stade de foot	5 002,00
19/08/2024	marché	DUMONT SECURITE	Achat de matériels et de gants pour les sapeurs-pompiers volontaires	2 766,98
28/08/2024	marché	COLAS	Création d'un plateau ralentisseur au carrefour Route de l'Effondras et la Route de l'Etang Coton et installation d'un ralentisseur type dos d'âne au lotissement Delphin	57 435,30

02/09/2024	marché	ORONA	Remplacement de la porte automatique du supermarché Proxi	543,00
03/09/2024	marché	SOCAFL	Aménagement du nouveau cimetière	48 681,00
03/09/2024	marché	ANTÉMYS (groupe INFRANÉO)	Réalisation d'une mission d'études géotechniques pour la création d'un escalier métallique extérieur au bâtiment de la salle des fêtes	1 995,00
03/09/2024	marché	PLG	Achat d'un aspirateur pour le bâtiment de la mairie	153,27

Le Conseil Municipal prend acte de ces délégations.

////////////////////

10. Commissions communales

Chaque Adjoint fait un point bref sur le travail de la commission, dont il assure la vice-présidence.

■ Commission Communication

Josiane MUZY, deuxième Adjointe, signale que la sortie du dernier Mézémag a été bien appréciée et en profite pour adresser ses remerciements aux rédacteurs et membres de la Commission. Il faut se remettre d'ores et déjà à la tâche pour l'élaboration du numéro de fin d'année.

■ Commission Sécurité

Josiane MUZY poursuit par un point sur la sécurité.

S'agissant du Chemin de la Pernette et Chemin des Platières, suite aux travaux de pose des trottoirs durant cet été, une réunion de la commission a eu lieu le 28 août dernier et la décision a été prise de ne rien changer au niveau circulation car tout semble bien se passer. Il convient toutefois de rester attentif et vigilant à l'évolution de la situation. Le jour de la rentrée des classes, une action a été initiée par la Municipalité pour sensibiliser les nouveaux parents. Un courrier leur a été adressé pour les interpeller sur les conditions d'utilisation des parkings et leur rappeler que le stationnement des automobilistes sur les trottoirs est banni, ceux-ci restant exclusivement réservés aux piétons.

Autre site, le croisement de la route de l'Étang Cotton et de la route de l'Effrondras. Comme prévu, un plateau ralentisseur va être mis en place prochainement ainsi qu'un panneau de rappel de limitation de vitesse à 50 km/h à la sortie de ce plateau. Pour la deuxième Adjointe, il est également primordial de sécuriser le trajet des enfants qui traversent à pied la route de l'étang cotton au carrefour de la mare, pour se rendre à leur arrêt de bus route de Vaudrenand.

■ Commission Affaires scolaires

Josiane MUZY poursuit par le compte rendu de la Commission Affaires scolaires.

La réunion de pré-rentrée s'est tenue le lundi 26 août en présence de tous les agents communaux intervenant au groupe scolaire. Un point a été fait sur les mouvements de personnel réalisés au cours de l'été, pour s'adapter aux besoins du bâtiment et aux demandes de l'équipe pédagogique. Mme Géraldine FERRERAS et Mme Corinne BOUCHY ont été nouvellement recrutées pour assurer notamment le temps périscolaire et l'entretien du bâtiment.

La rentrée, le lundi 02 septembre, s'est bien passée. S'agissant de l'abribus prévu devant le groupe scolaire, une relance a été faite auprès des services de la Région. Une intervention est prévue pour début novembre.

Pour finir et comme l'année dernière, la commune s'engage à prendre en charge les trajets des élèves au gymnase et autres, une consultation sera lancée prochainement auprès des sociétés d'autocars.

■ Commission Animation

Christelle COLIN, quatrième Adjointe, annonce les manifestations de rentrée :

- le samedi 06 septembre, forum des associations, 18 associations ont répondu présent, rendez-vous à 18h00 vendredi pour installer la salle,
- le week-end du 22 septembre : journées du Patrimoine. Une animation conçue par Gisèle BERTILLOT est prévue autour de nos sculptures communales.
- le samedi 28 septembre à partir de 10h30, réception d'accueil des nouveaux habitants
- le vendredi 11 octobre, soirée des champions, avec comme les années précédentes, remise de cartes cadeaux. L'année 2024 enregistre un bon palmarès avec la remise de prix à une soixantaine d'individuels et d'associations, une belle soirée en perspective.

Christelle COLIN conclut son intervention en annonçant qu'une réunion avec les bénévoles de la bibliothèque est prévue le jeudi 19 septembre à 19h00 et laisse à cette fin la parole à Gisèle BERTILLOT. Celle-ci explique que la réunion a pour objectif de faire le point sur l'organisation du service municipal mais également d'aborder le projet de la « bibliothèque numérique ». Qu'est-ce que la « bibliothèque numérique ? Il s'agit en fait pour les lecteurs inscrits à la bibliothèque de Mézériat, de pouvoir accéder à un portail de la bibliothèque de l'Ain, comportant un catalogue de films, magazines et musique en ligne. L'inscription est valable toute l'année et gratuite. Il est nécessaire, au préalable, de récupérer auprès des bénévoles de la bibliothèque municipale, des codes d'accès. Une communication sera faite prochainement sur le sujet auprès des habitants.

■ Commission Développement Durable

Jacques PONTIUS, cinquième Adjoint, annonce tout d'abord, l'installation depuis fin août, d'un composteur aux Badelles. Quelques erreurs de tri sont à signaler. Des contrôles réguliers sont effectués par le SMIDOM pour voir si tout se passe au mieux. Pour rappel, les tontes ne peuvent y être déposées tout comme à la déchetterie.

Guy DUPUIT en profite pour préciser aux élus que les camions du SMIDOM, grâce à l'intelligence artificielle, peuvent désormais calculer le taux d'erreur de dépôt dans les Points d'Apport Volontaires (PAV). Bien que cela ne résolve pas les soucis de tri, cela a le mérite d'axer les campagnes d'informations auprès des usagers.

Autre dossier, les jardins familiaux. La cabane a été mise en place pour le système de pompage de la réserve d'eau et le stockage des outils des jardiniers. Une inauguration sera prévue fin septembre. Pour une première année d'exploitation, les jardins partagés sont une pleine réussite.

Jacques PONTIUS donne ensuite rendez-vous aux élus, les dimanches 15 septembre pour le marché des producteurs locaux (une animation sera proposée à cette occasion par l'Union des Métiers de Mézériat) et le 29, pour la deuxième session du « Repair café Veyle » à Mézériat avec le lancement officiel de l'association.

Enfin, pour info, l'opération « broyage de végétaux » va être relancée prochainement. En 2023, cinq habitants ont sollicité cette prestation, représentant un total de 4,5 h de travail réalisé par les agents communaux.

■ Commission Travaux

Joël MONIER, troisième Adjoint, fait le point sur les travaux en cours ou à venir sur le territoire communal.

Comme l'a annoncé Josiane MUZY, démarrage, à compter du 21 octobre, des travaux Route de l'Effondras pour la pose d'un plateau ralentisseur. Cette date ne perturbera pas le ramassage scolaire, puisque nous serons en période de vacances scolaires.

Autre chantier qui va débuter, les travaux d'extension et d'aménagement du terrain du cimetière. Une réunion de préparation est prévue le jeudi 19 septembre à 15h00 avec les représentants de la société SOCAFL, prestataire retenu pour la réalisation des travaux. La numérisation du cimetière ayant été réalisée, un agent communal a été recruté jusqu'au 31 décembre pour reprendre les concessions déjà existantes et les enregistrer sur le plan nouvellement numérisé.

Par ailleurs, les travaux de reprise des terrains de boules démarreront à la fin du mois et la pose des bordures a été refaite Chemin de la Pernette.

S'agissant des bâtiments, l'aérothermie a été réparée au Centre de Première Intervention (CPI). Afin de faciliter la localisation pour les personnes extérieures à la commune se rendant à la nouvelle maison des associations et pouvoir ainsi mieux repérer le parking, il a été décidé que celle-ci s'établirait désormais au 108 Chemin des écoliers, et non plus au 31 Route de Polliat. Le 31 Route de Polliat sera réservé à l'association Méz'animations. A noter également le démarrage des travaux de la future pharmacie.

Une panne d'éclairage a été constatée depuis plusieurs jours, Route de Fay, une alerte sera effectuée auprès du Syndicat d'énergie de l'Ain.

Josiane MUZY signale que le long du cheminement doux route des Nallins, les herbes empiètent sur le domaine public et obligent les piétons à emprunter momentanément la voie de circulation des véhicules pour poursuivre leur chemin. Joël MONIER l'a effectivement constaté et il revient à la SEMCODA d'entretenir les espaces verts lui appartenant pour libérer l'accessibilité du cheminement piétons. Une mise en demeure lui sera adressée prochainement. Si rien n'est fait à l'issue de ce courrier, il sera demandé à une entreprise d'intervenir et cette intervention sera refacturée au bailleur social.

■ Commission Finances

Hervé CLERC, premier Adjoint, donne les résultats **provisoires** issus du compte administratif au 04 septembre :

	Résultat 2023	Part affecté à l'investissement	Dépenses 2024	Recettes 2024	Résultat de clôture
Investissement	-59 780		411 643	818 193	346 770
Fonctionnement	337 312	0	932 048	1 029 694	434 958
Total	277 532	0	1 343 691	1 847 887	781 728

Hervé CLERC revient sur le financement prévisionnel des travaux de la salle des fêtes, sujet déjà abordé au point 04 de cette séance. Il y apporte quelques précisions. In fine, cette opération ne devrait pas nécessiter la conclusion d'un nouvel emprunt et pourrait, sauf aléa imprévisible, être financée par le seul autofinancement. Enfin, pour information, la trésorerie est de l'ordre de 738 000,00 € au 04 septembre.

■ Planning des prochaines réunions

Mercredi 18 septembre 2024 – 17h30	Commission Finances
Lundi 23 septembre 2024 – 20h00	Commission Affaires scolaires
Mardi 24 septembre 2024 – 20h00	Commission Animation
Lundi 30 septembre 2024 – 20h00	Commission Communication
Lundi 07 octobre 2024 – 20h00	Conseil Municipal

////////////////////

11. Informations Communauté de Communes de la Veyle (CCV)

M. le Maire rappelle que la prochaine séance de conseil communautaire est prévue le lundi 30 septembre 2024. Avant cela, rendez-vous est donné le samedi 07 septembre pour la Fête de la Libération à Crottet. Commémoration, dénomination du groupe scolaire Armand VEILLE, parade aérienne, feu d'artifice sont au programme. M. le Maire étant en déplacement, Josiane MUZY et Gisèle BERTILLOT représenteront la Commune de Méziériat.

////////////////////

12. Comptes rendus des travaux des associations, des syndicats et autres organismes

■ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Nathalie ROBIN informe l'assemblée délibérante, de sa décision de quitter ses fonctions de conseillère municipale déléguée en charge des affaires sociales et vice-présidente du CCAS, Elle explique que son choix est tout à fait personnel et que le manque de temps ne lui permet plus à ce jour, de s'impliquer dans les dossiers comme elle l'entend. Elle tient à remercier ses collègues élus autant au CCAS qu'au bureau exécutif. Cela représente, pour elle, une expérience très enrichissante. Elle reste conseillère municipale et administratrice du CCAS. Guy DUPUIT se désolé de la décision de Nathalie ROBIN et la remercie pour son investissement dans son travail, travail réalisé au cours de ces années, avec beaucoup de compétence, de gentillesse et d'implication. Au cours de la prochaine séance du Conseil d'Administration, une nouvelle désignation aura lieu pour le poste de vice-présidence.

13. Informations et questions diverses

→ M. le Maire présente tout d'abord, le bilan d'activités de l'aire de stationnement de camping-cars au site de la Féole. Depuis sa mise en exercice en août 2023 (soit un an d'exercice), 1 720 nuitées pour un chiffre d'affaires de 20 000,00 € ont été enregistrées, soit en moyenne la présence de 5 camping-cars par jour. Les estimations d'activités élaborées par Camping-Cars Park ont été largement dépassées. Pour rappel, Camping-Cars Park conserve un tiers de ce chiffre d'affaires et la taxe de séjour revient à la Communauté de Communes.

Autre dossier, un projet qui se concrétise, celui de l'aménagement d'un dojo à la nouvelle maison des associations. Une réunion en visio avec les différents interlocuteurs de l'opération (Fédération, Judo Club de la Veyle et Commune) a permis d'organiser et finaliser le déroulement et le financement des travaux.

Par convention, la Commune met en disposition de la Fédération, la salle qui accueillera le futur équipement. A charge ensuite pour la Fédération de réaliser lesdits travaux.

D'un point de vue financier, le coût est estimé à 50 000 € pris en charge à 80 % par l'Agence Nationale du Sport, dans le cadre du dispositif « 1000 dojos pour 2024 » Les 20 % restants seront financés par l'Association du Judo Club de la Veyle. Il est proposé que la Commune aide le Judo Club, en lui versant une subvention à hauteur de 5 000,00 € sur 5 ans (soit la moitié du restant à charge de l'association). Cette proposition sera soumise à l'approbation de l'assemblée délibérante, lors d'un prochain Conseil Municipal. M. le Maire précise que tout s'organise en adéquation avec les travaux de la salle des fêtes, qui demanderont aux associations de déplacer leurs activités à la nouvelle maison des associations.

Guy DUPUIT termine en se félicitant de la belle réussite des manifestations au cours de l'été : la fête de l'été a été magnifique et accueillie pas loin de 5 000 personnes, les fêtes de la Vogue et de la soirée andouillettes ne sont pas en reste et ont rencontré un vif succès. M. le Maire adresse ses remerciements aux membres de l'association Méz'animations, aux élus et bénévoles qui se sont mobilisés durant les jours précédents et suivants ces différentes manifestations.

////////////////////

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ou information n'étant posée ou donnée, M. le Maire lève la séance à 22h40. La prochaine séance de conseil municipal aura lieu le lundi 07 octobre 2024 à 20h00.

La secrétaire de séance,

Le Maire et président de séance,

Christelle COLIN

Guy DUPUIT